

Modèle de cotation de votre demande défini par votre collectivité territoriale

CA Étampois Sud-Essonne

Les 3 objectifs principaux de la cotation



Comprendre l'attribution des logements sociaux sur votre territoire



Estimer le délai moyen d'attente de votre demande



Compléter votre demande pour accélérer votre démarche

Les éléments de la cotation

Pour chaque demande, la cotation c'est :

- Une note
- Un délai moyen d'attente
- Un positionnement

Note	Délai moyen d'attente	Positionnement
Somme des points obtenus selon les critères définis par votre collectivité territoriale	Calcul du délai moyen d'attente des demandes similaires	Comparaison aux notes des demandes similaires

Aperçu du tableau de bord*

Une note supérieure à la médiane indique que votre demande est prioritaire à plus de la moitié des demandes similaires

Délai moyen d'attente estimé en mois, à titre indicatif

Nombre de pièces du logement demandé

Note calculée selon le système de cotation en place dans la commune de Dainville

Note la plus basse des demandes similaires

Note la plus haute des demandes similaires

Commune souhaitée	Note	Date de calcul	Explications	Type de logement	Note la plus basse	Note médiane	Note la plus haute	Délai d'attente moyen en mois
Arras	Non calculée	-	-	T2	-	-	-	40
Arras	Non calculée	-	-	T3	-	-	-	30
Dainville	43	31/03/2021	Explications	T2	30	60	80	30
Dainville	43	31/03/2021	Explications	T3	8	45	120	35

* L'aperçu est donné à titre d'exemple, il ne correspond pas à votre situation.

L'importance des pièces justificatives : La collectivité territoriale à le choix entre plusieurs méthodes de calcul selon la validité des pièces justificatives liées à votre demande. Le tableau suivant récapitule la méthode choisie sur votre territoire.

Règle de calcul des points d'un critère	Affectation à un logement social	Changement de logement social
Les points sont accordés si les informations renseignées sur le Cerfa correspondent au critère		
Les points sont accordés si les informations renseignées sur le Cerfa correspondent au critère ET si les pièces justificatives sont valides	×	×
Les points sont accordés si les informations renseignées sur le Cerfa correspondent au critère. Les points sont doublés si les pièces justificatives sont valides		

Critères de cotation

La pondération des critères peut être :

- différente si vous vivez déjà dans un logement social
- non renseignée si le critère n'a pas été retenu par la collectivité territoriale

Informations générales

Critères issus de la catégorie «Informations générales» du **Cerfa V4**

Critères	Points du critère	
	Affectation à un logement social	Changement de logement social
Dalo (droit au logement opposable)	50	50
1 ^{er} quartile des demandeurs	20	20
2 ^{ème} quartile des demandeurs	15	15
3 ^{ème} quartile des demandeurs	10	10
4 ^{ème} quartile des demandeurs	10	10
Habite la collectivité territoriale	15	15
Travaille dans la collectivité territoriale	15	15
Habite la commune	0	0
Travaille dans la commune	0	0

Ancienneté : entre 12 et 35 mois	10	10
Ancienneté : entre 36 et 120 mois	15	15
Ancienneté : entre et mois	NR	NR
Ancienneté : entre et mois	NR	NR
Ancienneté : entre et mois	NR	NR
Ancienneté : entre et mois	NR	NR

Composition du foyer

Critères issus de la catégorie «Composition du foyer» du Cerfa V4

Critères	Points du critère	
	Affectation à un logement social	Changement de logement social
Personne en situation de handicap ou ayant à sa charge une personne en situation de handicap	30	30
Personnes âgées/retraitées en difficulté financière dans un trop grand logement	15	15
Personnes âgées dans un logement inadapté au handicap ou à la perte d'autonomie	15	15
Jeunes de moins de 30 ans	10	10
Naissance attendue dans un logement trop petit	10	10
Au moins une personnes âgée (à partir de 60 ans)	0	0
Départ de personne(s) à charge du foyer	15	0
Parents en divorce ou séparation	15	15
Parent isolé	10	10
Rapprochement familial	10	10
Divorce ou séparation	15	15

Critères issus de la catégorie
«Situation professionnelle»
du Cerfa V4

Critères	Points du critère	
	Affectation à un logement social	Changement de logement social
CDD ou intérim	10	10
Etudiant ou apprenti	10	10
Travailleurs pauvres	15	15
Ancien étudiant en résidence étudiante ou universitaire	10	10
Assistant familial ou maternel à son domicile	0	0
A vécu une période de chômage de longue durée	20	20

Situation actuelle

Critères issus de la
catégorie «Situation
actuelle» du Cerfa V4

Critères	Points du critère	
	Affectation à un logement social	Changement de logement social
En procédure d'expulsion sans relogement	30	30
Logement bientôt démoli	30	30
Logement repris ou mis en vente par son propriétaire	15	15
Mutation interne au parc social		10
Sous occupation	0	15
Logement inadapté au handicap ou à la perte d'autonomie	15	15
Logement indigne	30	30
Personnes dépourvues de logement et d'hébergement	30	30
Personnes hébergées par des tiers	20	20

Critères	Points du critère	
	Affectation à un logement social	Changement de logement social
Personnes hébergées ou logées temporairement dans un établissement ou un logement de transition	30	30
Loyer trop élevé	0	0
Logement non décent	20	20
Sur occupation (nombre de pièces)	0	0
Sur occupation (surface)	10	10
Taux d'effort trop élevé (seuil = 33 %)	10	10
Logement non décent avec au moins un mineur	20	20
Suroccupation (surface ou nb de pièces) avec au moins un mineur	20	20
Appartement de coordination thérapeutique	20	20
Violences au sein du couple ou menace de mariage forcé	30	30
Logement de fonction	0	0
Logement éloigné des équipements et services	10	10
Logement éloigné du lieu de travail	10	10
Changement du lieu de travail	0	0

Situation actuelle (précisions complémentaires)

Critères validés manuellement en guichet

Critères	Points du critère	
	Affectation à un logement social	Changement de logement social
Personnes engagées dans le parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle	20	20
Personnes victimes de l'une des infractions de traite des êtres humains ou de proxénétisme	30	30
Personnes victimes de viol ou d'agression sexuelle à leur domicile ou à ses abords	30	30

Critères définis par la collectivité territoriale et validés manuellement en guichet

Critères	Points du critère	
	Affectation à un logement social	Changement de logement social
Priorité locale 1 + DE 2 ATTRIBUTIONS EN CALEOL en rang 2 et 3 sans emménagement	15	15
le critère est validé manuellement par le guichet à partir de 2 attributions en CALEOL en rang 2 et 3 sans emménagement		
Priorité locale 2		
Priorité locale 3		
Priorité locale 4		
Priorité locale 5		
Priorité locale 6		
Priorité locale 7		
Priorité locale 8		
Priorité locale 9		
Priorité locale 10		